

**VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE GESTION  
ENVIRONNEMENTALE**

**PROJET PILOTE**

**RAPPORT FINAL**

**Préparé par :  
Vérification interne de Parcs Canada**

**Octobre 2002**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>1</b>
<b>JUSTIFICATION</b> .....	<b>1</b>
<b>OBJECTIF ET PORTÉE</b> .....	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'INTÉRÊT</b> .....	<b>2</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>OBSERVATIONS FAITES PENDANT LES VISITES LOCALES</b> .....	<b>4</b>
<b>RESSOURCES</b> .....	<b>6</b>
<b>ÉQUIPE D'AUDIT</b> .....	<b>6</b>

## **SOMMAIRE**

### **Contexte**

En 2000, le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) a procédé à la vérification de 30 ministères et organismes fédéraux afin d'évaluer les progrès réalisés en matière d'écologisation des opérations gouvernementales. Il a utilisé à cette fin la norme ISO 14001, Système de gestion environnementale.

L'Agence Parcs Canada n'a pas été en mesure de démontrer que tous les éléments de son SGE étaient en place. L'Agence devrait donc faire l'objet d'une autre vérification en 2004.

### **Objectif et portée**

L'objectif de la vérification est de documenter périodiquement la mesure dans laquelle les unités de gestion ont satisfait aux exigences de la norme ISO 14001 SGE. La portée de cette vérification périodique est l'évaluation du système mis en place en vue d'assurer la gestion des enjeux environnementaux locaux.

### **Méthodologie**

La méthodologie employée à l'étape planification de cette vérification prévoyait l'examen de la documentation pertinente, des entrevues avec des membres clés de la direction et du personnel, l'élaboration d'un programme et d'outils de vérification, et des visites locales dans trois parcs nationaux pour mener des vérifications pilotes.

### **Observations pendant les visites locales**

- C on doit disposer au palier national de procédures génériques pour répondre aux dix éléments de la norme ISO 14001;
- C haque endroit peut situer la fonction de coordonnateur-SGE comme il l'entend;

- C le plan d'action SGE en ligne est un puissant outil adaptable permettant de faire la saisie de données sur le rendement;
- C l'approbation sans réserve du cadre national de gestion environnementale donnera l'élan nécessaire à la mise en oeuvre du SGE dans l'ensemble de l'organisation.

### **Conclusion**

De nombreux éléments du système de gestion des enjeux environnementaux locaux mis en place ne sont pas tout à fait conforme à la norme ISO 14001 SGE essentiellement en raison d'un manque de documentation. Même si l'information concernant le système ou les procédures a pu être obtenue en parlant avec les individus responsables, le risque relié à la perte de connaissance est jugé important.

## CONTEXTE

En 1995, des modifications ont été apportées à la *Loi sur le vérificateur général* pour améliorer le rendement du gouvernement fédéral en matière de protection environnementale et de promotion du développement durable. Parmi les modifications, citons la création du poste de Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) et l'obligation pour tous les ministères et organismes fédéraux de préparer des stratégies de développement durable et de les présenter au Parlement.

La plupart des ministères et organismes ont déposé leurs premières stratégies de développement durable en 1997. La *Loi* exigeant que ces stratégies soient mises à jour aux trois ans, le CEDD a procédé à une vérification en 2000 pour évaluer les progrès de 30 ministères et organismes quant à la mise en oeuvre complète des mesures d'écologisation des opérations. Des 30 ministères vérifiés, l'Agence Parcs Canada a été retenue comme un des dix intervenants clés de l'écologisation des opérations.

En vue d'évaluer les systèmes de gestion environnementale (SGE), le CEDD a employé comme repère les critères définis par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) dans son répertoire de normes 14000. Voici les cinq composantes essentielles d'un système de gestion environnementale d'après la norme 14001 : politique environnementale, planification, mise en oeuvre et fonctionnement, contrôle et action corrective et revue de direction. La norme ISO 14001 est conforme aux principes de saine gestion des structures de planification, de rapport et de responsabilisation du Conseil du Trésor.

Aucun des ministères et organismes clés, dont l'Agence Parcs Canada, n'a pu démontrer qu'il avait mis en oeuvre tous les éléments de son SGE. L'Agence devrait donc faire l'objet d'une autre vérification en 2004.

## JUSTIFICATION

Le plan de vérification, d'évaluation et d'examen approuvé pour l'exercice financier 2001-2002 prévoyait, entre autres, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de vérification des systèmes de gestion environnementale des unités de gestion. On devait d'abord concevoir et vérifier des outils de vérification dans des sites pilotes volontaires, puis procéder à une vérification

périodique du SGE en examinant deux ou trois sites par année pour documenter dans quelle mesure ils avaient satisfait aux exigences de la norme ISO 14001.

## **OBJECTIF ET PORTÉE**

L'objectif de la vérification est de documenter périodiquement la mesure dans laquelle les unités de gestion ont satisfait aux exigences de la norme ISO 14001, Système de gestion environnementale.

La portée de cette vérification périodique est l'évaluation du système mis en place en vue d'assurer la gestion des enjeux environnementaux locaux. La vérification ne porte pas sur la conformité aux exigences législatives, la pertinence des plans d'action ou les progrès réalisés quant à la concrétisation des objectifs.

## **SECTEURS D'INTÉRÊT**

Les secteurs d'intérêt correspondent aux composantes de la norme ISO 14001, Système de gestion environnementale :

1. Politique environnementale
  
2. Planification :
  - Aspects environnementaux
  - Exigences légales et autres exigences
  - Objectifs et cibles
  - Programme(s) de gestion environnementale
  
3. Mise en oeuvre et fonctionnement :
  - Structure et responsabilité
  - Formation, sensibilisation et compétence
  - Communication
  - Documentation du SGE
  - Maîtrise de la documentation
  - Maîtrise opérationnelle
  - Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir

- 4. Contrôle et action corrective :
  - Surveillance et mesurage
  - Non-conformité, action corrective et action préventive
  - Enregistrements
  - Vérification du SGE
  
- 5. Revue de direction

## MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée à l'étape de planification de la vérification comprenait ce qui suit :

- C examen de la documentation pertinente, entre autres
  - rapports du Commissaire à l'environnement et au développement durable,
  - Principes de gestion environnementale de Parcs Canada (politique approuvée en 1997),
  - ébauche du cadre national de management environnemental,
  - présentations faites aux ateliers nationaux du SGE qui ont eu lieu en 2000, 2001 et 2002,
  - Guide du protocole de vérification des systèmes de gestion de l'environnement (EC 2001),
  - ISO 14001, Systèmes de gestion environnementale;
  
- C entrevues avec les membres clés du personnel du Bureau national et du Centre de services de l'Ouest;
  
- C élaboration d'un programme de vérification et des outils connexes de vérification comme des questionnaires, des listes de vérifications locales et des documents de travail normalisés pour les tests locaux;
  
- C visites dans trois parcs nationaux pour interroger des membres de la direction et du personnel, faire l'essai des outils de vérification en vue des vérifications à venir et analyser la documentation pertinente afin de documenter l'existence d'un système de gestion environnementale à l'aide de preuves vérifiables sur support papier ou électronique.

La méthodologie à employer pour les vérifications à venir devrait comprendre ce qui suit :

- C communication avec le coordonnateur national du SGE relativement aux vérifications prévues et aux personnes ressources susceptibles d'agir en qualité de conseillers techniques ou d'observateurs pendant les vérifications du SGE;
- C entrevues avec les membres de la direction et du personnel des sites vérifiés;
- C collecte, revue et analyse de la documentation pertinente à l'appui du SGE des sites vérifiés;
- C débriefage avec la haute direction ou le coordonnateur du SGE des sites visés par un audit;
- C rapport écrit sur les conclusions importantes touchant chaque site vérifié;

- C communication avec le coordonnateur national du développement durable pour l’informer des vérifications prévues et terminées aux fins du suivi des progrès en matière de concrétisation des buts de développement durable;
- C toutes autres activités jugées appropriées pendant la tenue de cette vérification périodique.

**OBSERVATIONS PENDANT LES VISITES LOCALES**

Les vérifications pilotes volontaires se sont déroulés dans les parcs nationaux du Mont-Riding, Terra-Nova et Mont-Revelstoke/des Glaciers. Les visites ont eu lieu en avril, mai et juin 2002, respectivement. Voici un aperçu du statut de chaque SGE suivi d’explications et d’observations.

NORME ISO 14001	STATUT		
	ADÉQUAT	À AMÉLIORER	INSATISFAISANT
<b>1. Politique environnementale</b>	3		
<b>2. Planification :</b>			
Aspects environnementaux		3*	
Exigences légales et autres exigences		2*	1
Objectifs et cibles	3		
Programme(s) de management environnemental	3		
<b>3. Mise en oeuvre et fonctionnement :</b>			
Structure et responsabilité	2	1	
Formation, sensibilisation et compétence		3*	
Communication		3*	
Documentation du SME	2	1	
Maîtrise de la documentation		2*	1
Maîtrise opérationnelle		2*	1
Prévention des situations d’urgence et capacité à réagir	1	2*	
<b>4. Contrôle et action corrective :</b>			

Surveillance et mesurage		3*	
Non-conformité, action corrective et action préventive		3*	
Enregistrements		3*	
Audit du SME	3		
<b>5. Revue de direction</b>	2		1

La norme ISO 14001 SGE renferme 14 mentions des « procédures » qui ont des incidences sur onze éléments. Dans le tableau ci-dessus, le chiffre inscrit représente le nombre de sites pilotes ayant atteint le niveau indiqué. Un chiffre suivi d'un astérisque (\*) dans la colonne « À améliorer » signifie que le site pilote n'avait aucune procédure écrite. Les actions et les mesures associées à l'élément répondaient toutefois au critère. Pendant les vérifications pilotes, le vérificateur, les conseillers techniques et les coordonnateurs du SGE ont longuement discuté des procédures; ils ont convenu qu'il faudrait élaborer des procédures génériques au palier national. Ils ont suggéré, entre autres, d'intégrer les procédures exigées par la norme ISO 14001 dans l'ébauche du manuel du SGE préparé par le coordonnateur national du SGE. Pendant l'appel conférence qui a eu lieu le 26 septembre 2002, il a été décidé de charger un sous-comité des membres du groupe de travail du SGE de l'élaboration de procédures génériques pour répondre aux exigences de la norme ISO 14001. Les vérifications à venir viseront à déterminer si la documentation des sites locaux appuie l'élément vérifié.

L'élément de vérification de la rubrique « Contrôle et action corrective » précise que l'organisation doit établir et tenir à jour des programmes et procédures en vue de la vérification périodique des systèmes de gestion environnementale. Les procédures désignent, pour cet élément seulement, les normes de vérification généralement admises et les méthodes professionnelles de vérification interne. Étant donné que les vérifications périodiques du SGE seront effectués par un vérificateur interne du groupe du rendement, de la vérification et de l'examen, Stratégie et Plans, du Bureau national, il est inutile d'élaborer une procédure générique distincte pour répondre à ce critère.

La fonction de coordonnateur du SGE ayant trait à des services différents dans chacun des trois sites pilotes. À un endroit, elle était intégrée au secrétariat de l'écosystème, à un autre, au Service des gardes de parc et au dernier, aux Services techniques. Les coordonnateurs du SGE et leurs directeurs d'unité de gestion ont révélé pendant les entrevues que la structure qu'ils avaient adoptée fonctionnait bien. Tous les sites avaient constitué un groupe multidisciplinaire

responsable des enjeux relatifs au SGE. Rien n'indique que le positionnement de la fonction de coordonnateur du SGE ait eu un impact négatif sur les conclusions des vérifications pilotes.

Deux des trois sites pilotes ont utilisé le plan d'action SGE en ligne comme dépôt central de l'information SGE. Il s'agit d'un puissant outil adaptable qui permet de consigner le contexte et la portée propres à un parc; les liens avec les plans d'affaires; la description des rôles et responsabilités; les inventaires des aspects; les priorités, actions, progrès et résultats de chacun des onze aspects environnementaux; les sommaires annuels; ainsi que les liens avec l'information associée au SGE comme les exigences législatives. Bien qu'on doive consacrer temps et énergie à la collecte et à la saisie des données d'origine, on ne perd plus de temps à surveiller les actions du SGE, à rendre compte aux autorités externes, à communiquer les valeurs du SGE à tous les paliers de l'organisation et à chercher l'information spécifique à un aspect et le responsable. Si tous les coordonnateurs du SGE de l'Agence Parcs Canada utilisaient le plan d'action SGE en ligne, cette base de données pourrait devenir une partie importante du tableau de bord de mesure du rendement que Stratégie et Plans est à concevoir. Le plan d'action SGE pourrait être raccordé avec la base de données de gestion des biens également en cours d'élaboration.

Dans chacun des sites pilotes, les onze aspects décrits dans l'ébauche de cadre national de gestion environnementale avaient servi à la conception d'un SGE adapté. Par exemple, un site a demandé à un consultant de déterminer si des diphényles polychlorés (BPC) étaient présents dans sa zone géographique de responsabilité. La présence d'aucun diphényle polychloré n'ayant été décelée, ce site n'est pas tenu de prendre de mesures d'élimination des BPC. Chaque aspect a été analysé de la même façon par des groupes multidisciplinaires dans les sites pilotes en consultation avec l'équipe de gestion. Les sites pilotes ont pris des mesures pour faire progresser la concrétisation des objectifs et buts nationaux. Bien que le Conseil exécutif de l'Agence Parcs Canada ait approuvé en principe le cadre national de gestion environnementale en décembre 2001, ce dernier doit être approuvé officiellement s'il doit aboutir à la mise en oeuvre du SGE dans l'ensemble de l'organisation. Le cadre est également le fondement du manuel du SGE qui orientera les sites qui, à ce jour, se sont peu occupés du SGE.

## **RESSOURCES**

Si on en juge d'après les visites aux parcs nationaux du Mont-Riding, Terra-Nova et du Mont-Revelstoke/des Glaciers, l'étape examen d'un audit de SME devrait prendre cinq jours - deux pour les déplacements et trois pour les entrevues et la collecte de la documentation. Des dépenses seront engagées pour les frais de déplacements et de logement.

## **ÉQUIPE DE VÉRIFICATION**

Michelle A. Demers, CGA	Chef du projet de la vérification interne, Bureau national
Allison Stoddart	Coordonnatrice intérimaire nationale du SGE, Bureau national
John Snell	Spécialiste des systèmes de développement durable, Centre de services de l'Ouest du Canada